



Perpignan, le 05 Février 2024

LETTRE OUVERTE

Nicolas FRANCOIS
Secrétaire Local

Adjoint au Secrétaire Général National
Délégué Régional SPS-Occitanie

Centre Pénitentiaire de Perpignan

06 72 75 90 43 siusplau_31@msn.com

à

Monsieur le Directeur
Du Centre Pénitentiaire de Perpignan

Objet : Organisations des relèves hôpital des équipages-escorte de nuit.

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur l'organisation des relèves des équipages en escorte hôpital en service de nuit.

Vous n'êtes pas sans ignorer que la nuit du 31 janvier au 1^{er} février 2024 a été marquée par l'incendie volontaire d'une cellule du QI.

L'intervention des agents de nuit a été nécessaire afin de maîtriser les flammes et sauver la vie du détenu se trouvant dans cette cellule. Ces mêmes agents pour lesquels, je suis certain, vous adresserez très prochainement les remerciements de circonstances devant leur engagement et professionnalisme.

Le détenu a dû être diligent vers les services hospitalier du CHU de Perpignan vers 3h00 du matin par les Pompiers, sous escorte Police Nationale et Pénitentiaire.

Trois Surveillants sont ainsi restés au chevet de ce suicidaire jusqu'à la relève par un équipage ELSP/infra vers 8h20 du matin et retour sur le CP vers 8h50, et c'est bien là l'intérêt de mon courrier.

Vous admettez qu'il n'est pas acceptable et règlementaire de retarder les relèves des agents de nuit, eux qui ont pour majorité effectués déjà 18h30 de service effectif. Les dernières minutes d'un service de nuit sont les plus dures et pénibles à supporter physiquement : la fatigue et la somnolence ont gagné les organismes.

Par conséquent, je vous demanderai de bien vouloir élaborer un plan de continuité du service concernant l'organisation des relèves hôpital, au même titre que l'ordre établi sur la feuille de service des agents devant assurer une escorte.

Les agents ELSP/Infra, qui prennent leur service à 7h30 et équipés/opérationnels vers 8h00, peuvent vous sembler être une variable d'ajustement tant qu'ils sont disponibles pour réaliser et assurer directement la

relève des agents de nuit. Par contre, leurs missions quotidiennes et d'autres planifiées en début de leur service font que l'on puisse aléatoirement compter sur-eux.

Il me semble plus cohérent de faire appel en priorité aux agents prenant leur service à 7h00, comme cela s'est toujours et s'entend encore sur d'autres établissements. Ainsi les agents de nuit se verront systématiquement relevés vers 7h15 pour un retour sur base et une fin de service vers 7h40 au plus tard. Par la suite, une relève des agents de matin ou de journée pourra toujours s'envisager si les ressources le permettent, en sollicitant, pourquoi pas, nos ELSP s'ils sont disponibles.

Devant cette problématique, je vous demande de bien vouloir œuvrer à la réflexion d'une meilleure organisation à ce sujet que celle que vous proposez actuellement à vos effectifs.

Je reste bien évidemment disponible pour échanger ensemble.

Je vous prie de croire, monsieur le Directeur, en l'expression de mon sincère dévouement.

Le Secrétaire Local SPS-Perpignan

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Nicolas FRANCOIS', written over a horizontal line. The signature is stylized with a large loop and a vertical stroke.

Nicolas FRANCOIS